



AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le mardi 19 décembre 2023 à 18 h 30 au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 19 DÉCEMBRE 2023**
3. **DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 3.1 Adoption du Règlement numéro 727-23 modifiant le Règlement numéro 672-21 constituant le comité consultatif en environnement et en développement durable de Cantley (CCEDDC)
4. **FINANCES**
 - 4.1 Adoption du Règlement numéro 723-23 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2024
 - 4.2 Adoption du Règlement numéro 724-23 décrétant une dépense et un emprunt de 452 000 \$ pour la fourniture de matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires aux travaux de remplacement de trois (3) ponceaux majeurs (rue de Beaumont et chemin des Prés)
 - 4.3 Adoption du Règlement numéro 725-23 décrétant une dépense et un emprunt de 267 000 \$ pour l'acquisition d'une chargeuse-rétrocaveuse neuve (2023-2024) destinée au Service des travaux publics
 - 4.4 Adoption du Règlement numéro 726-23 décrétant une dépense et un emprunt d'un montant de 103 000 \$ pour l'acquisition de boyaux et d'habits de combat pour le Service des incendies et des premiers répondants
5. **TRAVAUX PUBLICS**
 - 5.1 Adoption du Règlement numéro 720-23 encadrant l'utilisation du domaine public
6. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 6.1 Appui à la MRC des Collines-de-l'Outaouais - Demande à portée collective en zone agricole « îlots déstructurés »
7. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
8. **CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 14 décembre 2023.

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la séance extraordinaire qui se tiendra **le mardi 19 décembre 2023 à 18 h 30 au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles** en affichant à l'endroit désigné par le conseil et que j'ai publié dans le site Internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 14 décembre 2023.

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier